NATIONS UNIES **E**

Conseil économique et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.2/2001/2/Add.9
18 novembre 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

COMITE CHARGE DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES
Session ordinaire de 2001

Rapports quadriennaux (1995-1998), présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire-général

Additif

TABLE DES MATIERES

		Page
1.	Commission de défense des droits de l'homme en Amérique centrale	3
2.	Données pour le développement	6
3.	Development Alternatives with Women for a New Era	9
4.	Earthjustice Legal Defense Fund	12
5.	Conseil des points cardinaux	14
6.	Economists Allied for Arms Reduction	17
7.	Human Appeal International	20
8.	Association internationale pour le bénévolat	22
9.	Institut international de droit humanitaire	26
10.	Mouvement international ATD quart monde	29
11.	Ensemble les enfants peuvent faire bouger les choses	35
12.	Association of Arab-American University Graduates	37

1. COMMISSION DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME EN AMERIQUE CENTRALE

(Statut consultatif spécial accordé en 1991)

Rapport pour la période 1995-1998

Buts et objectifs

La Commission de défense des droits de l'homme en Amérique centrale (CODEHUCA) a pour but de protéger et de promouvoir les droits de chaque personne vivant en Amérique centrale; de relever les normes et d'enseigner aux personnes leurs droits et les mécanismes de protection existants pour en assurer la jouissance.

CODEHUCA comprend actuellement 12 organisations membres dans la région d'Amérique centrale, réparties dans sept pays, du Bélize au Panama. La Commission n'a pas eu de nouveaux membres depuis 1995, date à laquelle le Comité de familles pour les prisonniers/personnes disparues au Honduras est devenu membre. Elle n'est affiliée avec aucune autre organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de quelque catégorie que ce soit, et ne reçoit aucune contribution financière des Nations Unies ou de ses organes subsidiaires.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

En général, CODEHUCA participe en soumettant des propositions orales ou écrites, des accusations et des analyses. Sur demande, elle a participé aux réunions suivantes :

a) Cinquante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme (Genève, 1996), à laquelle elle a soumis des déclarations écrites et orales portant entre autres sur les droits économiques, sociaux et culturels et sur les droits des enfants;

b) Le Groupe de travail sur les populations autochtones, auquel elle a fait des déclarations écrites et orales concernant le projet pour une déclaration universelle des droits des populations autochtones (Genève, 1996);

c) Cinquante-troisième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (Genève, 1997) sur les disparitions forcées ou involontaires;

d) Le Sommet mondial pour le développement (New York, mars 1995);

e) Quarante-neuvième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, sur la situation des travailleurs migrants et de leurs familles, la question des sociétés transnationales, les droits des femmes et l'application de normes internationales relatives aux droits des mineurs détenus;

f) Deuxième session du Groupe de travail spécial sur les migrants et les droits de l'homme (février 1998);

g) Cinquante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme, sur les droits des travailleurs migrants, les personnes soumises à toute forme de détention ou emprisonnées, ou victimes de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants; sur la situation concernant les procédures, la promotion, la protection et la défense des droits de l'homme et autres questions;

h) Cinquantième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, sur les droits économiques, sociaux et culturels; les sociétés transnationales; l'administration de la justice et les droits de l'homme; les normes internationales relatives aux mineurs détenus; la justice pour mineurs; les droits des femmes;

i) Cinquante et unième conférence DPI/ONG sur le thème "Le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : des paroles aux actes" (New York, 1999);

j) Cinquante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme sur les droits économiques, sociaux et culturels; les disparitions forcées et les exécutions sommaires; les droits des femmes et la violence à l'égard des femmes; les droits des enfants; les travailleurs migrants; la promotion et la protection des droits de l'homme, la défense des droits de l'homme et les services de trillage et de coopération technique concernant le matériel relatif aux droits de l'homme;

k) Quarante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme (New York, 1er-19 mars 1999);

l) Session de la Commission de la population et du développement servant de comité préparatoire de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale (New York, 24-31 mars 1999);

m) Session de la Commission pour le développement social servant de comité préparatoire à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (New York, 1999);

n) Vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale (New York, 30 juin-2 juillet 1999);

o) Cinquante et unième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, sur le droit à la souveraineté et l'autodétermination; les déchets toxiques et la contamination des bases militaires occupées par les Etats-Unis au Panama;

Réunions au Costa Rica avec Vittit Muntarbhorn, Rapporteur spécial chargé d'examiner les questions se rapportant à la vente d'enfants; et avec Fatoma Zohra Ouhachi-Ksentini, Rapporteur spécial sur les déchets toxiques;

Réunions avec Arjun Sengupta, expert indépendant sur le droit au développement; Asma Jahangir, Rapporteur spécial chargé d'examiner les situations d'exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires; Fatoma Zohra Oubachi-Ksentini, Rapporteur spécial sur les déchets toxiques; Katarina

Tomasevski, Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation; Radhiuka Coornaraswamy, Rapporteur spécial chargé de la question de la violence contre les femmes; et Ofelia Calcetas Santos, Rapporteur spécial chargé d'examiner les questions se rapportant à la vente d'enfants, à la prostitution des enfants et à la pornographie impliquant des enfants et la situation des enfants et des adolescents.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

CODEHUCA a lancé une campagne pour l'élaboration d'un protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Elle a participé aux forums pertinents du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), aidant à distribuer le matériel éducationnel et à coordonner et réaliser des activités avec l'Organisation internationale pour les migrations sur la situation des migrants dans la région. Elle a répondu à divers questionnaires soumis par le Haut Commissaire aux droits de l'homme.

Autres activités

a) Publication périodique de matériel contenant des commentaires - par exemple sur la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction (résolution 36/55 de 1981) et sur la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social (résolution 2542 (XXIV) de 1969);

b) Célébrations annuelles, entre autres, de la Journée internationale pour les femmes, la Journée internationale pour la lutte contre la violence, la Journée internationale des droits de l'homme et la Journée internationale des migrants, au moyen de différentes activités telles que des réunions nationales et régionales, des marches, des conférences, des activités publicitaires, des concerts à l'air libre ou des cours à l'intention des enfants;

c) La Commission organise des séminaires et des ateliers nationaux et régionaux sur l'administration de la justice, les mécanismes et les moyens internationaux de protection des droits de l'homme et leur application dans la région. En 1998, par exemple, CODEHUCA a tenu une série d'ateliers nationaux consacrés à la nécessité d'élaborer et d'approuver un protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;

d) Des enquêtes régionales sur le système pénitentiaire, les enfants des rues, la prostitution impliquant des enfants et les droits économiques, sociaux et culturels ont été réalisées.

2. DONNEES POUR LE DEVELOPPEMENT

(Statut consultatif spécial accordé en 1987)

L'Association internationale Données pour le développement a été créée en 1975 pour organiser l'échange international d'expérience dans le domaine des systèmes et des technologies d'information, tout particulièrement entre les pays développés et les pays en développement.

Elle exerce ses activités, pour l'essentiel, à travers trois types d'actions :

a) Des conférences internationales sur un thème bien délimité (exemple : conférence tenue à New Delhi en 1996 sur les systèmes d'information pour les économies en transition. Ces conférences donnent systématiquement lieu à la publication d'un ouvrage en librairie, largement diffusé dans les organisations internationales et les pays du tiers monde;

b) Des groupes de travail restreints associant des praticiens et des universitaires de pays du Nord et du Sud (exemple : les systèmes d'information des collectivités territoriales);

c) Un réseau constitué des membres de l'association et de leurs correspondants, utilisé pour répondre aux demandes de pays en développement et aider à des mises en contact et au lancement d'actions de coopération bilatérale ou multilatérale (exemple : une demande adressée il y a quelques années par le Bureau central de statistiques de Sri Lanka qui souhaitait constituer un registre de population a amené, compte tenu du cahier des charges fourni par Sri Lanka, à mettre le Bureau central de statistiques en contact avec son homologue du Danemark, qui, d'après les informations détenues par l'association, avait l'expérience la plus proche de ce qui était souhaité et a entraîné l'envoi d'une mission de coopération par le Danemark).

Coopération avec l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées

Un exemple de la coopération est la Conférence internationale de mars 1996 à New Delhi sur les systèmes d'information pour les économies en transition qui faisait suite à une autre conférence internationale tenue quelques années auparavant à Beijing, et qui avait mis en évidence les nouveaux besoins en systèmes d'information des pays qui passaient d'une économie planifiée à une économie de marché.

La conférence, qui a été organisée par le Centre national informatique de l'Inde dont le directeur général, M. N. Seshagiri, était membre du Conseil d'administration de Données pour le développement, s'est tenue en coopération avec (et avec l'aide financière) du PNUD, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de la Banque asiatique de développement, du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et du Gouvernement indien.

Elle a donné lieu à la publication d'un ouvrage en langue anglaise Information Systems for Economies in Transition, publié par Mc Graw-Hill/India,

et diffusé gratuitement, car l'impression du tirage de l'ouvrage avait été financée sur les crédits de la conférence.

Les nouvelles orientations de Données pour le développement

L'association, qui avait commencé en 1975 par traiter des systèmes d'information de l'administration publique, s'oriente à présent, compte tenu de l'évolution majeure intervenue dans les technologies de l'information et de la place prépondérante que prend maintenant l'économie de marché dans la plupart des pays du monde, vers un nouveau programme, en conservant son objectif d'origine qui est l'échange d'expérience entre pays du Nord et du Sud.

Nouveau programme

L'association lancera en 2001 un nouveau programme de travail consacré à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans trois domaines : les réseaux de communication et le rôle respectif des Etats et du secteur privé; la pénétration d'Internet dans les pays du tiers monde et les conditions de cette pénétration pour une contribution optimale au développement économique et social; et l'utilisation des NTIC et, tout particulièrement, d'Internet, de la télévision numérique et des CD-ROM pour la formation professionnelle à distance dans les pays du tiers monde et les pays développés.

Nouveaux modes de fonctionnement

Données pour le développement est d'abord, on l'a vu, un réseau de praticiens du Nord et du Sud. Constituée à l'origine de personnes appartenant exclusivement à l'administration publique et à l'université, l'association élargit désormais son recrutement au secteur privé.

Les nouvelles technologies de l'information vont être mises à profit par l'association à la fois pour l'échange d'expérience et pour le fonctionnement de groupes de travail qui pourront travailler sans avoir besoin de se réunir physiquement, ce qui entraînera des économies notables. A chaque groupe de travail sera associé un *Forum Internet* qui permettra à de nombreux praticiens et chercheurs, membres ou non de l'association, de suivre les travaux du groupe et d'y contribuer par leurs commentaires.

De même, le bulletin de l'association, qui était imprimé et distribué par poste, sera disponible sur le Net.

Nouvelles sources de financement

Précédemment, Données pour le développement était financée par les cotisations de ses membres et par des contributions ponctuelles d'organisations internationales et de gouvernements aux conférences internationales.

Données pour le développement crée une nouvelle catégorie de membres, *les membres associés*, catégorie ouverte aux entreprises. Il ne sera plus demandé aux membres individuels de cotiser. Les membres associés financeront un programme biennal par une contribution significative (5 000-10 000 dollars par membre associé).

Peut-être un nouveau nom

L'association pourrait changer de dénomination et se dénommer IT for Development/Technologies de l'information pour le développement. Cette décision sera soumise bientôt aux instances de l'association.

3. DEVELOPMENT ALTERNATIVES WITH WOMEN FOR A NEW ERA

(Statut consultatif spécial accordé en 1995)

Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN) est un réseau féminin austral d'universitaires, d'activistes et de chercheurs s'efforçant de réaliser un développement équitable, durable et tenant compte de l'égalité entre hommes et femmes. DAWN entreprend un plaidoyer mondial et travaille au niveau régional en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes, en Amérique latine et dans le Pacifique. L'organisation n'est associée à aucune organisation non gouvernementale internationale dotée du statut consultatif, mais travaille en coopération avec d'autres organisations non gouvernementales et réseaux mondiaux. Une grande partie des travaux entrepris par DAWN ont trait aux activités des Nations Unies, particulièrement en ce qui concerne les engagements pris par les gouvernements lors des conférences internationales. DAWN participe activement, par l'intermédiaire des processus des Nations Unies, aux réunions des comités préparatoires, aux forums des ONG et aux conférences officielles, pour influencer la rédaction définitive des documents en offrant des analyses holistiques des questions de développement mondial selon une perspective des femmes du Sud. Les membres du Comité directeur de DAWN sont de temps à autre invités à fournir des consils aux Nations Unies et à ses organismes, dans divers domaines. Outre qu'elle participe directement aux initiatives des Nations Unies, DAWN organise ses propres réunions et ateliers pour diffuser les résultats de ses recherches et de ses analyses.

Buts et objectifs

L'organisation a pour buts et objectifs :

a) D'examiner les processus économiques, sociaux, culturels et politiques qui causent et perpétuent les inégalités fondées sur le sexe, la classe et la race;

b) D'analyser, d'un point de vue féminin, les stratégies de développement et leur impact sur les femmes et sur les pauvres;

c) De rechercher des options en vue de réaliser un développement durable et respectant l'égalité entre les sexes grâce à la recherche, à des analyses, à la formation, au plaidoyer et à des activités de communication.

Participation aux réunions des Nations Unies

Entre 1995 et 1998, DAWN a participé aux réunions des Nations Unies suivantes :

a) La troisième session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (New York, 14-27 janvier 1995) au cours de laquelle le plan d'action de DAWN "Challenging the given : DAWN perspectives on social development" a fait l'objet d'une réunion d'information des délégations du Groupe des 77. DAWN a organisé une série de réunions et de groupes pour diffuser ses analyses et a contribué à la rédaction du Programme d'action du Sommet. DAWN a également financé des groupes organisés par le Fonds de

développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)/Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF);

b) Le Sommet mondial pour le développement social et le Forum des ONG (Copenhague, 3-12 mars 1995);

c) La troisième session du Comité préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (New York, 13-31 mars 1995);

d) La quatrième Conférence mondiale sur les femmes et le Forum des ONG (Beijing, 30 août-15 septembre 1005). DAWN a organisé deux ateliers lors du Forum des ONG, un intitulé "Securing our gains and moving forward to the 21st century", et l'autre intitulé "Alternative Economic Frameworks". Lors du Forum des ONG, DAWN a lancé son plan d'action sur les cadres économiques de substitution "Markers on the way: the DAWN debates on alternative development". Quatre représentants de DAWN, du Cameroun, du Sénégal, de Cuba et de la Jamaïque, ont assisté à la conférence en tant que membres de leurs délégations respectives.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

a) UNIFEM/Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes/Communauté des Caraïbes (CARICOM), retraite sur la conférence sur la diplomatie et la négociation (Barbade, 17-19 juillet 1995);

b) UNIFEM/Petits Etats insulaires en développement, table ronde internationale (New York, 2-4 février 1996). La table ronde sur les moyens de subsistance durables : base de communautés justes et durables a réuni un groupe restreint d'activistes communautaires et de penseurs du développement. Le Coordonnateur général et coordonnateur de la recherche sur les moyens de subsistance durable a représenté DAWN et a fait un exposé intitulé "Moving forward from sustainable livelihoods to sustainable communautés";

c) DAWN a été invitée à participer à la cérémonie de présentation des prix lors du vingt-cinquième anniversaire de l'UNIFEM (New York, 28 octobre-1er novembre 1996). Avant cela, DAWN a pris part à deux tables rondes d'une journée, organisées dans le cadre de l'atelier de l'UNIFEM sur la planification stratégique "Advocacy for change". Les tables rondes portaient sur "L'environnement mondial" et les "Défis et les stratégies auxquelles doivent faire face les organisations et les organismes désirant appuyer l'autonomisation des femmes";

d) Réunion du Groupe consultatif du PNUD sur le Rapport mondial sur le développement humain de 1997 (New York, 7 septembre 1996). Deux représentants de DAWN ont été invités à faire partie du groupe.

Autres activités

Mesures prises pour assurer l'application des résolutions des Nations Unies :

Comité préparatoire d'Habitat II, table ronde de l'UNIFEM "De Beijing à Istanbul : un engagement en faveur des femmes du monde" (New York,

6 février 1996). Le Coordonnateur général a représenté DAWN. La table ronde visait à informer les délégués et les représentants des organisations non gouvernementales des résultats de la conférence de Beijing et de veiller à ce que les gains obtenus par les femmes lors du processus de Beijing étaient incorporés dans l'ordre du jour d'Habitat II.

Coopération et consultations avec des fonctionnaires du Secrétariat des Nations Unies

a) Atelier de l'UNIFEM sur la planification stratégique (New York, 9-12 janvier 1996). Le Directeur de l'UNIFEM a invité le Coordonnateur général de coordonnateur de la recherche sur des cadres économiques de substitution à assister à cet événement annuel organisé par l'UNIFEM, qui réunit les professionnels de l'UNIFEM pour réfléchir sur les key insights. Le Directeur a invité le Coordonnateur général de DAWN à être l'un de ses conseillers clés;

b) Réunion consultative entre le Directeur de l'UNIFEM, Coordonnateur général et le Coordonnateur de la recherche sur l'économie politique de la mondialisation (New York, 14 mai 1996).

Assistance reçue des Nations Unies

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a fourni un appui à la réunion stratégique de DAWN organisée en vue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Barbade, 15-16 mai 1995). Le FNUAP a également appuyé la participation de deux représentants de DAWN à la troisième session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (14-27 janvier 1995). Grâce au FNUAP, sept femmes des Caraïbes ont pu participer au Sommet et au Forum des ONG (3-12 mars 1995).

4. EARTHJUSTICE LEGAL DEFENSE FUND

(Statut consultatif spécial accordé en 1991)

Buts et objectifs, composition et financement

Earthjustice Legal Defense Fund (anciennement connu sous le nom de Sierra Club Legal Defense Fund) est une organisation de droit de l'environnement à but non lucratif, d'intérêt public qui vise à fournir des conseils concernant le droit de l'environnement, son contenu et son application au nom d'autres organisations sans but lucratif intéressées à protéger, préserver et renforcer l'environnement naturel et humain. Earthjustice assure la représentation juridique d'autres organisations devant les tribunaux des Etats-Unis et devant les tribunaux internationaux.

Earthjustice encourage l'adoption de droits et de normes internationaux relatifs à l'environnement grâce à sa participation aux travaux de la Commission des droits de l'homme (Commission) et de la Sous-Commission de la promotion et la protection des droits de l'homme, anciennement la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (Sous-Commission). De plus, Earthjustice informe les membres et d'autres personnes sur les droits et les normes internationaux relatifs à l'environnement.

Earthjustice comprend plus 150 000 membres dans 11 pays.

Depuis qu'elle est dotée du statut consultatif, les sources de financement d'Earthjustice sont demeurées virtuellement les mêmes.

Earthjustice n'est associée à aucune organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et ses organes subsidiaires et/ou conférences et autres réunions des Nations Unies

Au cours de la période couverte par le rapport, des représentants d'Earthjustice ont assisté à chaque session de la Commission. Dans le cadre de cette participation, Earthjustice s'est attaché, avec des fonctionnaires des Nations Unies et des membres de délégations gouvernementales et non gouvernementales, à promouvoir les droits de l'homme et l'environnement. Earthjustice a soumis officiellement les documents suivants :

A la cinquante et unième session de la Commission (février-mars 1995), Earthjustice a fait des déclarations orales au titre du point 19 de l'ordre du jour sur les droits de l'homme et l'environnement, et au titre du point 14 de l'ordre du jour concernant les effets du déversement de déchets toxiques sur les droits de l'homme, en particulier le droit à la vie. Au cours de janvier 1995, Earthjustice a distribué un mémorandum à d'autres organisations non gouvernementales concernant le rapport du Rapporteur spécial de la Sous-Commission sur les droits de l'homme et l'environnement. En décembre de la même année, Earthjustice a soumis au Centre pour les droits de l'homme des Nations Unies des observations écrites concernant le rapport final du Rapporteur spécial relatif aux droits de l'homme et à l'environnement (E/CN.4/Sub.2/1994/9).

A la cinquante-deuxième session de la Commission (mars 1996), Earthjustice a fait une déclaration orale au titre du point 5 de l'ordre du jour concernant les droits de l'homme et l'environnement. A la même session, Earthjustice a également élaboré et diffusé de nombreux matériels écrits concernant les droits de l'homme et l'environnement, notamment un document de synthèse intitulé "Human rights and the environment - Ken Saro-Wiwa: a tragic case in point".

A la cinquante-troisième session de la Commission (mars 1997), Earthjustice a fait une déclaration orale au titre du point 5 de l'ordre du jour concernant les droits de l'homme et l'environnement. Au cours de la session, Earthjustice a fait circuler un exposé de position intitulé "The United Nations, human rights and the environment" et a publié et diffusé une étude intitulée "The realization of environmental human rights within the institutional framework of the United Nations".

A la cinquante-quatrième session de la Commission (mars 1998), Earthjustice a fait une déclaration orale au titre du point 5 de l'ordre du jour concernant les droits de l'homme et l'environnement.

Coopération avec les programmes et organismes des Nations Unies et avec les institutions spécialisées

Au cours de la période couverte par le rapport, Earthjustice a beaucoup travaillé avec le Rapporteur spécial de la Sous-Commission sur les droits de l'homme et l'environnement, en tenant des consultations et en réalisant des recherches sur les questions pertinentes. Earthjustice a également consulté le Rapporteur spécial de la Commission sur les effets néfastes des déplacements et déversements illicites de produits et de déchets dangereux sur la jouissance des droits de l'homme et lui a soumis des matériels de recherche, y compris un document de synthèse en 1995, intitulé "Toxics and human rights".

Autre activités

Des représentants d'Earthjustice ont rencontré des fonctionnaires gouvernementaux et des représentants d'organisations non gouvernementales en vue de promouvoir les recommandations figurant dans le rapport final du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'environnement de la Sous-Commission (E/CN.4/Sub.2/1994/9). Earthjustice a distribué des milliers de copies du rapport final dans toutes les régions du monde et a publié de nombreuses publications sur les droits de l'homme et l'environnement.

Des représentants d'Earthjustice ont collaboré étroitement avec le secrétariat de la Convention de Bâle et d'autres programmes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à Genève, ainsi qu'avec le Haut Commissariat aux droits de l'homme, et leur a fourni des matériels. Au cours de la période couverte par le rapport, des représentants d'Earthjustice ont participé activement aux débats du Groupe de travail pour la préparation d'un projet convention sur l'accès à l'information et la participation du public au processus décisionnel en matière d'environnement au sein du Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe qui ont conduit à l'adoption de la Convention d'Aahrus en 1998.

5. CONSEIL DES POINTS CARDINAUX

(Statut consultatif spécial accordé en 1983)

Buts et objectifs

Le Conseil des points cardinaux a été créé par les dirigeants de cinq nations autochtones d'Amérique du Nord ayant les mêmes intérêts. Il a principalement pour but d'accroître l'accessibilité des populations autochtones au système des Nations Unies et la réponse de celui-ci afin de faire progresser la lutte des peuples autochtones à l'autodétermination, à encourager les populations autochtones à jouer un plus grand rôle lors de l'examen de questions mondiales telles que le développement durable et le rétablissement de la paix.

Les relations entre les populations autochtones et les Nations Unies ayant changé, le Conseil des points cardinaux a réorienté ses travaux. En 1993, l'Année internationale des populations autochtones, que le Conseil des points cardinaux a appuyé activement - de la Commission des droits de l'homme à l'Assemblée générale - a marqué le tournant. En 1993, les populations autochtones avaient été reconnues en tant que "groupe important" à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et en tant que détenteurs distincts de droits individuels et collectifs lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme. Le projet d'une déclaration sur les droits des peuples autochtones a été achevé et soumis à la Commission des droits de l'homme, et l'Assemblée générale, dans sa résolution 49/214 a demandé la création d'un forum permanent des populations autochtones dans le système des Nations Unies.

Bien qu'en 1993 les populations autochtones aient fait des progrès considérables en ce qui concerne l'accès aux processus de décisions des Nations Unies, et qu'elles soient devenues visibles et aient participé directement aux conférences et réunions des Nations Unies, il est apparu clairement au Conseil des points cardinaux que :

a) Pendant les années 90, les sociétés transnationales et la libéralisation du commerce représentaient une menace pour les terres et la survie des populations autochtones;

b) La responsabilité principale de la gestion mondiale du commerce et des investissements a été assignée à des organismes internationaux tels que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au sein de laquelle les peuples autochtones n'ont jusqu'à présent joué aucun rôle;

c) Le système des Nations Unies n'a toujours pas créé de mécanisme visant à fournir un appui efficace aux peuples autochtones au niveau communautaire dans la lutte qu'ils mènent contre les sociétés transnationales pour sauvegarder leurs terres et leurs ressources.

Le Conseil des points cardinaux a pris l'initiative et a recentré ses activités sur l'évaluation et la gestion de la conduite des sociétés et le commerce international concernant les terres et territoires des peuples autochtones. Trois principaux objectifs ont été fixés :

a) La création d'un réseau d'organisations communautaires des populations autochtones, particulièrement dans les pays en développement, aux fins de l'échange d'informations stratégiques sur l'expérience qu'elles ont acquises dans leurs discussions avec des sociétés et industries particulières;

b) La préparation et la publication d'études techniques sur la conduite des sociétés et sur les approches les plus efficaces utilisées par les populations autochtones pour obtenir un certain contrôle sur les activités des sociétés à l'intérieur de leurs territoires traditionnels;

c) La promotion, parmi les populations autochtones, de stratégies facilitant leur accès efficace aux organismes internationaux et régionaux responsables de la gestion du commerce, des finances, des droits en matière de propriété intellectuelle, et de l'élaboration du droit international privé.

Le Conseil des points cardinaux est devenu conscient que la réalisation de ces objectifs nécessiterait des recherches et une administration considérables. Jusqu'à lors, les activités du Conseil des points cardinaux avaient été réalisées entièrement par des volontaires communautaires non rémunérés. Aucune activité de collecte de fonds n'avait été entreprise et il n'existait pas de budget, ce qui a changé en 1994.

Nouvelles activités entreprises depuis 1994

Afin d'appuyer la création d'un réseau d'échange d'informations et la préparation d'études techniques, depuis 1994 le Conseil des points cardinaux a :

a) Etabli des relations de collaboration avec trois programmes universitaires qui desservent les populations autochtones (le Department of Native American Studies à l'Université de Lethbridge, le Native Law Centre de l'Université du Saskatchewan et l'Institute for Indigenous Government à Vancouver, Colombie britannique) et avec First Peoples Worldwide, fondation internationale nouvellement créée contrôlée par des populations autochtones;

b) Obtenu plus de 100 000 dollars de dons aux fins de recherches et de contrats de la MacArthur Foundation, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies établi pour la Décennie internationale des populations autochtones. Ces fonds ont été utilisés pour recruter des étudiants (principalement des étudiants autochtones) pour mener à bien des recherches et pour entretenir des contacts téléphoniques réguliers avec des organisations autochtones coopérantes dans les pays en développement;

c) Créé un centre de documentation à l'Université de Lethbridge (au sein du territoire traditionnel de la Confédération des Blackfoot) contenant des documents des Nations Unies, des publications, des entrevues et des matériels multimédias obtenus de communautés autochtones dans l'ensemble du réseau.

A la suite de ces initiatives, le Conseil des points cardinaux a pu contacter et échanger des informations stratégiques avec plus de 150 organisations autochtones (dont 86 % d'entre elles sont situées dans des pays en développement), principalement par téléphone et télécopie, et a pu mettre en place une large base de données sur des études de cas concernant la

conduite des sociétés transnationales et sur la réponse des populations autochtones.

La premier document résultant de ce nouveau programme de travail est *Effective Negotiation by Indigenous Peoples: An Action Guide with Special Reference to North America*, qui comprend des études de cas réalisées en collaboration avec des activistes communautaires de six nations autochtones d'Amérique du Nord. Il a été publié par l'Organisation internationale du Travail en juin 1997.

Un deuxième livre, *Corporate Conduct and Indigenous Peoples: Impacts, Strategies, Outcomes*, est en cours de préparation et comprendra des études de cas réalisées en collaboration avec des activistes communautaires de 20 populations autochtones d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est, d'Amérique du Nord et de la Fédération de Russie.

En outre, afin de mobiliser les populations autochtones d'Amérique du Nord et d'encourager les organisations non gouvernementales à entreprendre des activités de plaidoyer auprès de l'OMC, et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et d'organisations régionales du commerce, le Conseil des points cardinaux a contribué à des ateliers d'information sur la mondialisation, la libéralisation du commerce et les populations autochtones organisés au Canada et aux Etats-Unis.

Outre ces nouvelles initiatives, le Conseil des points cardinaux a continué d'envoyer des représentants aux sessions annuelles du Groupe de travail sur les populations autochtones, et du Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme chargé d'élaborer le texte final de la déclaration sur les droits des peuples autochtones. Des représentants ont également assisté aux réunions de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, créé aux termes de la Convention sur la diversité biologique et au Sommet international de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, qui s'est tenu à Vancouver.

6. ECONOMISTS ALLIED FOR ARMS REDUCTION

(Statut consultatif spécial accordé en 1995)

Economists Allied for Arms Reductions (ECAAR) s'attache à promouvoir une analyse économique objective et une action appropriée en matière de questions mondiales relatives à la paix, à la sécurité et à l'économie mondiale. ECAAR appuie des institutions et oeuvre en faveur de l'adoption de politiques visant à promouvoir les changements au sein des Etats grâce à des processus démocratiques pacifiques et encourageant le règlement pacifique des différends. ECAAR appuie la création de systèmes permettant de régler les différends internationaux grâce à la négociation, à l'arbitrage et aux procédures judiciaires et par l'intermédiaire d'une Organisation des Nations Unies renforcée et d'autres institutions multinationales qui traiteront également des besoins mondiaux ordinaires en matière d'environnement tout en évitant les pertes et en renforçant la sécurité économique internationale.

Depuis 1995, la composition de l'organisation a doublé, passant à plus de 2 000 membres dans 35 pays.

En 1995, le Directeur exécutif, le Conseil d'administration et les membres particuliers d'ECAAR ont participé à de nombreuses activités organisées par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès des Nations Unies, notamment la Conférence des Parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et la troisième session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social. Au cours de la Conférence sur la non-prolifération, le Directeur exécutif a fait une déclaration sur l'abolition des armes nucléaires.

En janvier 1995, ECAAR a parrainé une table ronde à la réunion annuelle de l'Association économique américaine sur les aspects économiques des programmes des Nations Unies pour la paix. Parmi les orateurs figuraient l'Observateur d'ECAAR auprès des Nations Unies, le co-président du conseil d'administration, le Secrétaire général adjoint du Trésor des Etats-Unis et le Directeur du Center for Defense Information. Le 19 octobre 1995, ECAAR a parrainé un colloque sur la situation financière des Nations Unies et la dette des Etats-Unis envers les Nations Unies. Trois membres du Conseil d'administration d'ECAAR, tous lauréat du Prix Nobel, ont pris la parole lors de ce colloque.

En 1995, ECAAR a lancé un projet de démilitarisation axé sur le Guatemala. La même année, le projet de conversion de Vieques a été lancé en vue de l'élaboration d'un plan visant à convertir l'île de Porto Rico d'une base militaire en une économie saine, écologiquement viable. ECAAR a reçu un don d'un montant de 15 000 dollars de la Columbia Foundation pour son projet intitulé "Energy Agendas for Non-Proliferation: A Cost Comparaison of Nuclear Power to Alternate Energy Sources" et un membre du conseil d'administration a reçu un appui de la Ford Foundation pour achever le Registre mondial d'experts en matière d'économie et d'affaires militaires.

En 1996, ECAAR a continué à accorder son attention à la situation financière des Nations Unies, faisant des déclarations orales et écrites sur la responsabilité des Etats-Unis envers les Nations Unies et dans certains cas,

recommandant à ses membres d'adopter des mesures directes. Par exemple, en avril, l'Observateur d'ECAAR auprès des Nations Unies a prié tous les membres des Etats-Unis d'envoyer un chèque d'un montant de 7 dollars (représentant leur part des contributions dues par les Etats-Unis) et d'adresser une copie de leur chèque à leurs représentants au Congrès.

ECAAR s'est concentré sur ses objectifs internationaux, particulièrement en Asie et en Eurasie. Un membre du Conseil d'administration d'ECAAR a parrainé une conférence internationale sur les armes, les sécurité et le développement en Asie du Sud, qui s'est tenue à Jawaharlal Nehru University en Inde. Des exposés ont été présentés, entre autres, sur la question nucléaire en Asie du Sud et sur le désarmement et le développement. Le même membre du Conseil d'administration a créé le Mahatma Gandhi International Training Center for Conflict Prevention and Management au Sardar Patel Institute of Economic and Social Research à Ahmadabad (Inde). L'affilié d'ECAAR au Japon a tenu son sixième colloque international sur la sécurité et l'économie de l'Asie qui était axé sur les essais nucléaires de l'Inde et du Pakistan et sur la crise économique asiatique. Un nouveau projet a été lancé afin d'encourager la République populaire démocratique de Corée et la République de Corée à procéder à des échanges intellectuels sur le processus de conversion de la production militaire à la production civile.

En 1997, ECAAR a remplacé tout son personnel, a recruté un nouveau Directeur exécutif qui avait été un spécialiste des questions politiques au Département des affaires de désarment du Secrétariat des Nations Unies et a emménagé dans des bureaux plus proches des Nations Unies. Lors du septième colloque international, tenu au Japon, un membre du conseil d'administration a présidé une table ronde sur le rôle de la famille des Nations Unies dans le nouvel ordre mondial après la guerre froide.

La Graduate School of Architecture, Preservation and Planning de la Columbia University a achevé, à l'intention du projet de conversion de Vieques, une étude sur les utilisations économiquement viables des 8 000 acres de terres alors utilisés par l'appareil militaire des Etats-Unis en tant de dépôt de munitions. En collaboration avec l'Oscar Arias Centre for Peace and Reconciliation, ECAAR a achevé la première phase de son projet visant à appuyer la démilitarisation et le processus de paix au Guatemala et a publié une étude montrant les aspects négatifs des dépenses militaires sur l'économie. ECAAR a également continué à mettre l'accent sur les questions nucléaires dans le cadre de la Campagne d'éducation des communautés, qui a fourni des analyses économiques et une assistance technique pour aider les communautés à réaliser la transition de la production nucléaire au nettoyage des déchets toxiques.

En septembre 1998, le membre fondateur du conseil d'administration d'ECAAR a fait déclaration en séance plénière à la Conférence annuelle des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Département de l'information. La déclaration était intitulée "The post-conflict role of the international community in ensuring human rights".

ECAAR a activement recherché des solutions aux sérieuses difficultés économiques rencontrées par la Russie. L'affilié d'ECAAR en Russie a été créé en 1998 et a immédiatement contribué à un échange international sur la situation de l'économie russe en transition et les difficultés de l'appareil militaire

russe. Des membres de l'affilié russe, en collaboration avec des membres américains du conseil d'administration, ont participé à un séminaire organisé par la Banque mondiale sur l'économie russe. Un membre du conseil d'administration a recruté des spécialistes en vue d'élaborer trois séries de propositions pour aider les conseillers économiques du Gouvernement de la Fédération de Russie. Une proposition tendait à ce qu'une gamme de sources internationales, y compris des membres du conseil d'administration d'ECAAR, fournissent directement aux fonctionnaires de Moscou des conseils sur les questions urgentes, telles que la réforme du code des impôts et l'enrayement de la fuite des capitaux.

ECAAR/Afrique du Sud s'est efforcé d'informer le public de l'intention du gouvernement de dépenser 5 milliards de dollars au titre des achats, de la production et du personnel en matière de défense. Lors de débats au Parlement suédois à Stockholm, un membre du conseil d'administration d'ECAAR pris la parole pour dénoncer les plans de la Compagnie Saab de vendre des chasseurs à l'Afrique du Sud et au Brésil.

La Campagne d'éducation des communautés a publié ses résultats dans l'*Atomic Audit*, qui analyse les dépenses effectuées par les Etats-Unis pour développer, construire et déployer des armes nucléaires. Des membres du conseil d'administration d'ECAAR et d'autres spécialistes ont continué à enquêter sur la question de la conversion de l'appareil militaire après la guerre froide. En 1998, ECAAR a mis en place son site Web aux Etats-Unis et plusieurs affiliés internationaux ont également créé leur propre site ce qui a accru la capacité d'ECAAR d'atteindre les peuples dans le monde entier. Lors de la réunion annuelle de l'American Economic Association, ECAAR a organisé des tables rondes sur les sujets suivants : "Une nouvelle politique économique pour la Russie", "La défense défensive de l'Afrique du Sud et sa production militaire" et "Les coûts du commerce international des armements".

ECAAR a multiplié ses contacts avec d'autres organisations s'occupant de questions militaires/économiques, notamment avec le Center for Defense Information, le Brookings Institute, le British American Security Information Center, le Bonn International Conversion Centre et le Centre for Economic Conversion. Une table ronde sur le désarmement et le développement prévue pour juillet 1998 devait être coprésidée par l'ECAAR avec plusieurs organismes des Nations Unies, notamment le Département des affaires de désarmement du Secrétariat et le Département des affaires économiques et sociales. ECAAR a été chargé de la publication des comptes rendus.

7. HUMAN APPEAL INTERNATIONAL

(Statut consultatif spécial accordé en 1991)

Les objectifs d'Human Appeal International (HAI) sont les suivants :

a) Aider les sociétés nécessiteuses en améliorant leurs conditions éducationnelles, sanitaires, sociales et économiques;

b) Aider à secourir les sociétés touchées par des catastrophes naturelles et des calamités sociales;

c) Satisfaire les besoins des orphelins et améliorer leur bien-être sanitaire, psychologique et social;

d) Renforcer les relations et les liens entre HAI et ses homologues.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux conférences et autres réunions des Nations Unies

a) Le Directeur exécutif et le Coordonnateur des relations internationales ont assisté à la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue en Chine en Août 1995;

b) Le Directeur exécutif et le Coordonnateur des relations internationales ont assisté à une réunion du PNUD en République arabe syrienne en février 1996;

c) Le Coordonnateur des relations internationales a assisté à une réunion de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), tenue au Maroc en avril 1996;

d) Le Coordonnateur des relations internationales a assisté à une réunion de l'Organisation des Nations Unies, à New York, en mai 1996;

e) Le Coordonnateur des relations internationales a assisté à HABITAT II, en Turquie, en juin 1996;

f) Le Directeur exécutif et le Coordonnateur des relations internationales ont assisté à une réunion du Fonds international de développement agricole (FIDA), tenue en Italie, en novembre 1996;

g) Le Directeur exécutif et le Coordonnateur des relations internationales ont assisté à une réunion du FIDA, tenue en Italie, en février 1997;

h) Le Directeur exécutif a assisté à une réunion du PNUD, tenue au Liban en décembre 1997;

i) Le Coordonnateur des relations internationales a assisté à une réunion des Nations Unies, à New York, en février 1998.

Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

En janvier 1997, HAI a signé un accord avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Gouvernement soudanais en vue d'exécuter un projet sur l'aide sanitaire aux réfugiés des camps de Um gargur, Karkora Kashm El Girba, Kilo 26 et Shagarab. En novembre 1998, HAI a fait une contribution d'un montant de 30 000 dollars au HCR aux fins de l'assistance humanitaire à la suite de la crise au Kosovo.

Autres activités

Au cours de la période 1995-1998, HAI a continué de réaliser ses principaux programmes dans les domaines du développement social, du développement de l'éducation, des soins de santé et des secours d'urgence. Environ 19,5 millions de dollars ont été répartis sous forme de projets dans 28 pays.

Chaque programme comprenait de nombreux différents et importants projets (environ 310 en tout), ventilés comme suit :

a) Gestion de 12 écoles primaires et secondaires;

b) Gestion de huit crèches;

c) Quarante centres d'éducation;

d) Gestion de 22 cliniques;

e) Gestion de 6 cliniques mobiles;

f) Lancement de 60 campagnes sanitaires;

g) Fonçage de 170 puits d'eau potable;

h) Appui à 12 projets de familles productives;

i) Financement de 30 projets d'aide alimentaire;

j) Parrainage de 8 000 orphelins;

k) Fourniture de 5 000 tonnes de matériel de secours.

8. ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LE BENEVOLAT

(Statut consultatif spécial accordé en 1987)

L'Association internationale pour le bénévolat demeure unique en ce qu'elle est la seule association internationale ayant uniquement pour but de promouvoir et d'aider le développement d'un bénévolat plus efficace par tous les peuples. En participant aux activités de l'Association, les dirigeants bénévoles font preuve de leur solidarité avec le mouvement grandissant de volontaires dans le monde.

L'Association a un conseil d'administration international comprenant des membres de 19 pays. Les travaux de l'organisation sont réalisés uniquement par des volontaires avec l'appui de nombreux "centres nationaux pour le bénévolat" et autres organisations de volontaires dans le monde.

Activités

Conférences mondiales biennales

Les conférences de l'Association internationale pour le bénévolat sont organisées dans le monde entier et sont gérées par des comités d'accueil locaux. Les conférences font prendre conscience de l'importance du bénévolat, attirent des dirigeants des secteurs public et privé dans la communauté des volontaires et offrent une opportunité unique aux dirigeants bénévoles régionaux de renforcer leurs compétences et d'apprendre de leurs collègues du monde entier. Plus de 100 pays ont été représentés aux 15 conférences mondiales biennales organisées par l'Association et, au cours des dernières six conférences seulement, plus de 400 bourses ont été attribuées à des participants. Trois conférences biennales ont été tenues au cours de la période à l'examen. En 1994, la conférence a été tenue à Tokyo (Japon) et 76 pays y ont participé. En 1996, 56 pays ont participé à la conférence qui s'est tenue à Capetown (Afrique du Sud); et en 1998, 80 pays ont participé à la conférence tenue à Edmonton, Alberta (Canada). Lors de la Conférence d'Edmonton, le Coordonnateur exécutif des Volontaires des Nations Unies, Sharon Capeling-Alakija, a prononcé un discours liminaire sur l'Année internationale des Volontaires.

La prochaine conférence se tiendra à Amsterdam (Pays-Bas), du 14 au 19 janvier 2001 pour lancer l'Année internationale des Volontaires (2001), proclamée par l'Assemblée générale en 1997.

Une année sur deux, l'Association et ses membres se réunissent lors de conférences régionales. Ces conférences sont typiquement axées sur l'échange des meilleures pratiques et la formation au renforcement des compétences. Les conférences suivantes sont été organisées au cours de la période à l'examen : dans la région d'Amérique du Nord, 20 pays se sont réunis au Canada, en collaboration avec la Wild Rose Foundation; dans la région de l'Asie et du Pacifique, 23 pays se sont réunis aux Philippines et ont créé la Philippines Association for Volunteer Effort (PAVE); et dans le cadre de la même conférence régionale, 23 pays se sont réunis en République de Corée.

Centres pour le bénévolat

L'Association internationale pour le bénévolat s'attache à appuyer la création dans le monde entier de solides centres nationaux et locaux pour le bénévolat. L'Association a également commencé à élaborer des matériels pour aider à stimuler et à appuyer la création de nouveaux centres nationaux. En 1990, l'Association a établi une Déclaration universelle sur le bénévolat, qui est utilisée par de nombreux centres pour le bénévolat dans l'ensemble du monde.

Education et formation

L'Association a élaboré, à l'intention des dirigeants locaux autochtones, des programmes de formation aux techniques de mobilisation et de gestion des volontaires et à l'élaboration de programmes de bénévolat au niveau des sociétés ainsi qu'à la création de centres locaux pour le bénévolat.

Sensibilisation du public

L'Association a joué un rôle majeur dans la promotion de la célébration annuelle de la Journée internationale des Volontaires (5 décembre). Les membres de l'Association collaborent également avec les gouvernements locaux dans le monde entier. En 1994, après la tenue de sa conférence à Tokyo, l'Association a commencé à aider le Parlement japonais à élaborer une proposition pour la Déclaration des Nations Unies de l'Année internationale des Volontaires (2001). Plus tard, le Gouvernement japonais l'a officiellement soumise au Conseil économique et social. A partir de 1996, l'Association a commencé à lancer un appel aux gouvernements pour qu'ils reconnaissent et appuient la déclaration de l'Année et a continué à appuyer l'Année, en collaboration étroite avec les Volontaires des Nations Unies.

Lors de la Conférence mondiale de l'Association en 1998, le Premier Ministre canadien a appuyé la conférence et formellement appuyé la déclaration de l'Année.

Participation des jeunes

L'Association s'attache à encourager les jeunes à participer activement à tous les aspects de ses travaux et à appuyer l'intérêt croissant que le monde porte aux jeunes volontaires. Une équipe spéciale internationale, composée de membres de l'Association est chargée de cette initiative.

Services rendus par les membres

Actuellement, l'Association a comme membres des individus, des sociétés et des organisations dans plus de 100 pays. En outre, elle comprend un nombre croissant d'associations nationales affiliées, chacune ayant ses propres membres. Grâce à son bulletin publié trois fois par an (actuellement publié par des volontaires en anglais, espagnol, français et japonais), l'Association crée des réseaux de communication entre ses membres leur permettant de partager des idées, des problèmes, des solutions et des ressources. L'Association a également un représentant volontaire qui assiste à toutes les réunions d'information des Nations Unies à l'intention des organisations non

gouvernementales et fait régulièrement rapport dans le bulletin sur les activités des Nations Unies.

Appui aux activités des Nations Unies

En 1994, à la Conférence Asie/Pacifique des organisations non gouvernementales sur le Sommet mondial pour le développement social (Manille), le Président de l'Association a fait une déclaration sur le mouvement volontaire mondial et le rôle directeur de l'Association et des Volontaires des Nations Unies.

Le Président de l'Association a assisté aux sessions du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (janvier 1995) et une délégation de l'Association a assisté au Sommet mondial à Copenhague, en mars 1995.

Le Président de l'Association a été invité à faire une déclaration à l'assemblée générale des organisations non gouvernementale sur les activités de l'Association dans les domaines suivants : Amélioration des arrangements pour le bénévolat à temps partiel; Appuyer les réseaux pour la gestion des volontaires; et La poursuite du bénévolat dans les entreprises.

Lors du Sommet, l'Association a proposé un amendement au projet de déclaration; cette proposition a été acceptée.

Tous les documents de l'Association ont été distribués à la presse mondiale présente au Sommet et la délégation de l'Association a rencontré plus de 50 délégations gouvernementales pour discuter de leurs activités et les membres de l'Association ont écrit à tous les autres gouvernements présents.

En juillet 1995, dans le cadre de la célébration du cinquantième anniversaire des Nations Unies, le Président de l'Association a été invité à présider la réunion de l'Assemblée générale sur la gouvernance pour la prochaine décennie. Le Président de l'Association a fait une déclaration sur le bénévolat au cours de la prochaine décennie.

Un programme de l'Association sur la formation au renforcement des capacités a été réalisé à Fidji en vue de renforcer les capacités des organisations non gouvernementales dans les pays des îles du Pacifique.

Le Président de l'Association internationale pour le bénévolat s'est rendu au Bangladesh immédiatement avant les élections nationales afin de féliciter les Nations Unies et les groupes de volontaires qui aidaient à garantir que les élections seraient libres et justes. Il a également visité des projets des Nations Unies à Dhaka et dans les régions rurales.

En 1996, plus de 30 pays d'Afrique ont réaffirmé leur appui à la célébration de la Journée internationale des Volontaires et se sont engagés à faire rapport à l'Association et aux Volontaires des Nations Unies sur leurs activités.

En 1997, le Vice-Président de l'Association a représenté celle-ci et a fait des exposés au Conseil économique et social à l'occasion de l'Année des Volontaires. Des exposés ont également été faits par le Gouvernement japonais et le PNUD. Tous les participants ont été priés d'appuyer l'Année. L'Association a demandé que les plans nationaux pour l'Année soient prêts à être soumis et examinés lors des réunions régionales de l'Association en 1999-2000.

9. INSTITUT INTERNATIONAL DE DROIT HUMANITAIRE

(Statut consultatif spécial accordé en 1983)

Enseignement et formation

Cours de formation militaire

L'Institut international de droit humanitaire (IDH) organise régulièrement à San Remo (Italie) des cours sur le droit de la guerre à l'intention des officiers des forces armées nationales, avec l'appui du Comité international de la Croix-Rouge. Ces cours de deux semaines visent à favoriser une plus grande prise de conscience au sein des forces armées des règles du droit humanitaire applicables en cas de conflit armé dans le but de mieux faire respecter et appliquer ces règles. Les droits de l'homme en période de conflit armé et le rôle particulier des forces de maintien de la paix des Nations Unies sont également abordés au cours de cette formation. Au cours de la période 1995-1998, 25 cours ont été organisés en anglais, espagnol et français (et à l'occasion en arabe et en portugais) à l'intention de 901 officiers supérieurs de 104 pays.

En avril et mai, deux séminaires sur les droits de l'homme ont été organisés à l'intention du personnel militaire, en collaboration avec le Centre pour les droits de l'homme, au Centre de l'OIT à Turin, l'un en anglais pour les pays d'Europe orientale, y compris la Fédération de Russie, et l'autre en portugais. Cinquante-trois officiers de 17 pays y ont participé.

Cours sur le droit international des réfugiés

Organisés avec l'appui et sous les auspices du HCR et le Swiss Federal Office for Refugees, les cours sur le droit international des réfugiés s'adressent aux fonctionnaires et au personnel des organisations non gouvernementales et de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge qui sont spécifiquement chargés de s'occuper des problèmes des réfugiés et des demandeurs d'asile. Au cours de la période 1995-1998, quatre cours ont été organisés en anglais, auxquels ont participé 176 personnes de 84 pays.

En 1997, le HCR, en collaboration avec l'Institut, a organisé, au Caire, un cours sur le droit des réfugiés à l'intention des pays arabes. Des diplomates et des hauts fonctionnaires de 15 pays arabes, ainsi que des représentants de la Ligue arabe et du HCR y ont participé.

Conférences, séminaires et réunions d'experts

Tables rondes ou congrès annuels

Au cours de la période à l'examen, l'IDH a réaffirmé sa réputation en tant que forum indépendant pour les experts de gouvernements, d'organisations internationales et d'institutions humanitaires, ainsi que pour des experts individuels leur permettant de se réunir lors d'une table ronde ou d'un congrès annuel et de poursuivre un dialogue officieux sur les problèmes actuels du droit international humanitaire. Les thèmes étaient les suivants :

1995 : S'unir pour le respect du droit international humanitaire, 170 participants;

1996 : Les conflits armés et la désintégration des Etats : défis humanitaires, 148 participants;

1997 : L'impact de l'assistance humanitaire et de la presse sur l'évolution des situations de conflit, 178 participants;

1998 : La Cour pénale internationale : évaluation et progrès de la Conférence diplomatique des Nations Unies à Rome, 141 participants.

Autres réunions d'experts

a) 13-14 mai 1995, Genève : Réunion sur les conséquences humanitaires des mesures d'embargo. Un groupe de 20 experts ont discuté du problème en se référant spécifiquement à la nécessité de protéger la population civile;

b) 12-14 juin 1995, Varsovie : Deuxième Conférence internationale sur les réfugiés en Europe centrale et orientale. Soixante-dix-sept experts et représentants de gouvernements de 24 pays se sont réunis pour échanger leurs expériences sur les procédures judiciaires déterminant le statut des réfugiés. La possibilité d'une assistance technique par des pays d'Europe occidentale concernant l'organisation des services d'information au sein des autorités nationales compétentes a également fait l'objet d'un débat;

c) 9-11 février 1996, Ferney-Voltaire (France) : Réunion d'experts sur les droits des migrants. Trente-quatre représentants d'organisations non gouvernementales et de divers pays y ont participé;

d) 21-22 mars 1996, Zurich : Réunion d'experts gouvernementaux sur la protection des demandeurs d'asile. Vingt-deux représentants de 13 pays d'Europe et de l'Australie, du Canada et des Etats-Unis y ont participé et ont discuté de l'obligation des Etats de réintégrer leurs propres nationaux, de la protection temporaire, de l'aide au développement pour les pays d'origine et de l'applicabilité de la Convention sur les réfugiés de 1951;

e) 6-8 juin 1996, Taormina (Italie) : Colloque sur le respect des droits de l'homme en situation d'urgence et de conflit armé. Le colloque, qui traitait de trois principaux thèmes, a favorisé l'examen en profondeur de l'application des pactes internationaux sur les droits de l'homme. Les thèmes étaient les suivants : les relations systématiques entre l'IDH et les droits de l'homme; les Nations Unies et le respect des droits de l'homme en cas de conflit armé; les opérations de maintien de la paix et les droits de l'homme; la répression des violations des droits de l'homme en temps de conflit armé. Quatre-vingt-quatorze experts, représentants gouvernementaux et délégués de la Croix-Rouge/Croissant Rouge venus du monde entier ont participé à ce colloque.

f) 17-19 juin 1996, Bucarest : Séminaire sur le droit au rapatriement (XIIe Dialogue européen sur les questions humanitaires actuelles). Organisé en collaboration avec les autorités roumaines et le Swiss Federal Office for Refugees, le séminaire a réuni 66 experts de gouvernements et d'organismes

humanitaires en vue de discuter de l'application efficace du droit au rapatriement. Une attention particulière a été accordée aux problèmes cruciaux causés par la désintégration, la fragmentation ou l'implosion des Etats, comme cela a été le cas en Afghanistan, au Libéria, en Somalie et dans les territoires de l'ancienne Union soviétique et de l'ex-Yougoslavie;

g) 20-24 mai 1997, Madrid : Colloque sur la réinstallation des réfugiés en Europe. Organisé en collaboration avec le Comité national espagnol du HCR, le colloque a réuni 44 experts du HCR, de l'Organisation internationale des migrations (OIM) et de diverses organisations non gouvernementales. Les débats ont porté sur les aspects juridiques, politiques et humanitaires de la réinstallation des réfugiés;

h) 12-14 juin 1997, Moscou : Séminaire sur les procédures d'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile et la nécessité d'établir des normes (XIIIe Dialogue européen sur les questions humanitaires actuelles). Soixante-six participants de 17 gouvernements et du HCR, de l'OIM, du Conseil de l'Europe et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont discuté des procédures d'accueil afin de définir une série de normes généralement acceptables visant à assurer la conformité avec le droit international actuel.

Travaux de recherche

En 1998, le Conseil de l'IDH a approuvé le lancement de recherches sur la protection humanitaire dans les conflits non internationaux. Les recherches conduiront à la publication d'un manuel, probablement en 2001.

10. MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE

(Statut consultatif général accordé en 1991)

Buts et objectifs

Le Mouvement international ATD quart monde recrute des individus et des institutions pour appuyer les efforts déployés par les peuples vivant dans la pauvreté pour se sortir de la misère. Fondé en 1957 par Joseph Wrisinski, dont la famille avait souffert d'une grande pauvreté, ATD quart monde a des branches dans tous les continents et des correspondants dans 116 pays. Il n'est affilié à aucun parti politique ou groupe religieux. Ses membres sont unis par le respect de la dignité de la personne humaine. Des projets locaux sont mis en place en collaboration avec des particuliers et des communautés dans des régions indigentes. Ces projets vont de la formation et de la création d'emplois à l'appui à la création artistique, à l'enseignement, à la participation sociale, à la bonne santé et à la protection de l'environnement. Depuis le dernier rapport de l'organisation, sa composition géographique et ses sources de financement sont demeurées virtuellement inchangées.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et/ou aux conférences et autres réunions des Nations Unies

Assemblée générale. En octobre 1998, lors d'une réunion spéciale conjointe des Deuxième et Troisième Commissions, ATD quart monde a été prié de faire un exposé devant un comité conjoint sur le thème "Pauvreté, droits de l'homme et développement".

Conseil économique et social. Des représentants du Mouvement ont assisté aux sessions de 1995, 1996, 1997 et 1998. Lors de ces réunions, ils ont pris la parole en 1997 et 1998 sur des questions relatives à la pauvreté extrême et aux droits de l'homme.

Commission des droits de l'homme. Des représentants de l'organisation ont assisté à la cinquante et unième session (1995) et ont fait déclarations au titre du point 7 de l'ordre du jour; et à la cinquante-deuxième, cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions (1996, 1997, 1998), ils ont fait des déclarations au titre du point 5 de l'ordre du jour. En outre, à la cinquante-quatrième session, le Comité des organisations non gouvernementales chargé du quart monde a organisé une discussion à laquelle ATD quart monde a joué un rôle actif. Des représentants ont également assisté à la quarante-septième session (1995), quarante-huitième session (1996), quarante-neuvième session (1997) et cinquantième session (1998) de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités et ont fait des déclarations au titre des points 8 et 10 de l'ordre du jour.

Commission pour le développement social. Le Vice-Président de l'organisation a participé et a fait une déclaration orale à la trente-neuvième session (1997) et a fait des déclarations orale et écrite au titre du point 3 b) de l'ordre du jour à la trente-sixième session (1998).

Commission pour le développement durable. Un représentant a assisté à la session de 1995.

Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995). Le Président de l'organisation a fait une déclaration au Sommet sur le thème "Repenser l'activité de l'homme afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion". Lors du Forum des ONG, ATD quart monde a organisé un atelier sur le même thème.

Forum mondial de la jeunesse (Portugal, 1998). Le représentant de l'organisation a assisté au Forum et a soumis une déclaration rédigée conjointement par des organisations non gouvernementales. ATD quart monde a partagé la responsabilité de l'organisation d'un groupe de travail sur l'élimination de la pauvreté et le développement social et a collaboré aux travaux du comité de rédaction.

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995). Deux représentants ont assisté à la Conférence.

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (Bangkok). Des représentants de l'organisation ont assisté aux cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions de la CESAP, ainsi qu'à plusieurs réunions régionales sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement (région Asie/Pacifique).

Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

UNICEF : En 1995, ATD quart monde a soumis, à la troisième session du Conseil d'administration, une déclaration écrite concernant les objectifs fixés pour la moitié de la décennie pour les enfants et le Sommet mondial pour le développement social. En 1996, l'association et l'UNICEF ont accueilli conjointement un séminaire international sur le thème "Atteindre les pauvres". Pendant la période 1997-1998, ATD quart monde a appuyé les efforts déployés par l'UNICEF pour compiler un rapport sur le séminaire. En 1997, le Mouvement a contribué à une recherche réalisée par le secrétariat sanitaire de l'UNICEF, intitulée "Briser l'isolement des laissés-pour-compte".

Haut Commissariat aux droits de l'homme. En 1995, ATD quart monde a soumis une déclaration qui a été jointe au document E/CN.4/1995/101. En 1997, l'organisation a soumis une déclaration concernant la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.

OIT : Lors de la quatre-vingt-deuxième session de la Conférence générale, tenue à Genève, le Mouvement a soumis une déclaration écrite au débat général sur la question de la promotion de l'emploi. Des représentants ont assisté à la Conférence régionale de l'OIT, tenue à Bangkok en décembre 1997.

PNUD : Le 17 octobre 1995, l'Administrateur du PNUD a donné lecture d'un message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, tenue au Siège des Nations Unies et organisée par ATD quart monde et le Département de l'information du Secrétariat des Nations Unies. En 1996-1997, dans le cadre de la campagne de jumelage des villes du PNUD, ATD quart monde a convaincu le Maire de la Nouvelle Orléans de déclarer le 17 octobre Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté dans cette ville. Au printemps

de 1997, sur demande du PNUD, ATD quart monde a préparé un document sur l'historique de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. ATD quart monde a continué de suivre les travaux du Conseil d'administration du PNUD. L'organisation a coopéré avec le Bureau européen du PNUD à Genève à la préparation de l'Alliance mondiale des villes contre la pauvreté (Lyon, France, 1998) et à la célébration annuelle du 17 octobre. Aux niveaux national et régional, le 17 octobre a ouvert la voie à divers types de collaboration.

UNESCO : L'organisation a participé à la Consultation collective d'organisations internationales non gouvernementales de jeunes, organisée par l'UNESCO en coopération avec le Forum latino-américain de la jeunesse qui a reçu un appui de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) (Chili, septembre 1997). Les représentants de l'organisation ont pris la parole au cours des vingt-huitième et vingt-neuvième sessions de la Conférence générale à Paris (1995 et 1997) et lors de la deuxième session extraordinaire du Comité intergouvernemental pour la Décennie mondiale du développement culturel (1995). En 1995, l'organisation a assisté aux consultations collectives des ONG sur l'analphabétisme et l'éducation de base et les consultations collectives sur la jeunesse, tenues à Tokyo. ATD quart monde a participé à la réunion Asie/Pacifique des organisations de jeunesse organisée pour préparer le troisième Forum mondial, organisé par l'UNESCO et la CESAP (Bangkok, mai 1998). En 1994, le Directeur général adjoint pour les sciences sociales et humaines a représenté l'UNESCO à la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, organisée par ATD quart monde à Paris. L'organisation a fait une déclaration lors de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement (Stockholm, avril 1998), qui a adopté une résolution sur la satisfaction des aspirations des très pauvres au développement culturel. Le bureau régional principal de l'UNESCO pour l'Asie et le Pacifique a financé un projet artistique spécial géré par ATD quart monde dans deux communautés démunies à Bangkok et a coparrainé l'exposition qui a suivi le projet, intitulée "Blue Buffaloes in the Sky". Des représentants d'ATD quart monde ont fait une déclaration orale lors de la discussion sur la pauvreté organisée pendant le Forum des ONG à l'UNESCO (novembre 1998) et des déclarations orales et écrites lors de la "Semaine de l'UNESCO" à Tupiza (Bolivie), lors du séminaire sur "L'élimination de la pauvreté à la veille du XXIe siècle".

FAO : Participation au Sommet alimentaire mondial (Rome, 1996).

Organisation mondiale de la santé (OMS) : En 1996, l'OMS a invité l'ATD quart monde à délivrer le discours liminaire sur la pauvreté et la mauvaise santé à la conférence internationale tenue à Maynooth (Irlande), suivi d'une invitation en septembre 1997 de prendre la parole à la Conférence internationale de la santé, tenue à Baltimore et coparrainée par l'OMS et l'Etat du Maryland.

Banque mondiale : En 1998, le Vice-Président d'ATD quart monde et le Président de sa branche américaine ont été invités à entreprendre des recherches à l'intention d'un projet en cours de la Banque mondiale sur la pauvreté extrême et les droits de l'homme.

Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) : En mai 1998, Habitat et le Comité des ONG sur les établissements humains ont invité ATD quart monde à prendre la parole sur le partenariat et le renforcement des

communautés lors d'un forum appelé "Habitat watch: towards sustainability and adequacy of settlements at Habitat II+2".

Autres activités

Mise en oeuvre des résolutions des Nations Unies

a) 15 mai : Journée internationale des familles. Chaque année ATD quart monde publie une déclaration concernant les effets de la pauvreté extrême sur la famille et les moyens par lesquels les familles peuvent lutter contre la pauvreté. ATD observe également cette journée publiquement dans de nombreux continents;

b) En décembre 1992 l'Assemblée générale a déclaré le 17 octobre "Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté". Le fondateur de l'organisation ayant été le premier à faire célébrer cette journée en 1987, ATD quart monde a donné une grande publicité à cette résolution. En 1995 et 1996, l'organisation a soumis des rapports au Secrétaire général décrivant la manière diverse et créative dont ses membres célèbrent cette journée. Au Siège des Nations Unies à New York et à l'Office des Nations Unies à Genève, les activités sont organisées conjointement par les Nations Unies, ATD quart monde, les Etats Membres et 33 autres organisations non gouvernementales. La célébration comprend une représentation musicale, une représentation théâtrale par des enfants qui luttent contre la pauvreté dans leur vie quotidienne et des témoignages des efforts déployés pour lutter contre la pauvreté. En 1998, une exposition artistique à l'air libre a été organisée à New York;

c) Pour lancer la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté en 1996, un représentant d'ATD quart monde a été invité par le PNUD à inaugurer une "pendule de la pauvreté". Le 17 octobre 1996, la France a offert aux Nations Unies une pierre commémorative en l'honneur des victimes de la pauvreté extrême. Cette pierre est une reproduction de la pierre initialement inaugurée par ATD quart monde en France en 1987. Cette reproduction est située dans le jardin du Siège des Nations Unies où est célébrée la Journée;

d) La Journée internationale des Volontaires (5 décembre) est célébrée par ATD quart monde dans plusieurs pays conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies et d'autres organisations non gouvernementales en participant à des réunions et en contribuant à des expositions.

Consultations et coopération avec des fonctionnaires du Secrétariat des Nations Unies

En 1995, le Président et le Vice-Président d'ATD quart Monde ont été reçus par le Secrétaire général adjoint du Département de la coordination des politiques et du développement durable afin de discuter de l'Année internationale des familles, de questions relatives à la jeunesse, et de l'Année internationale pour l'élimination de la pauvreté. Le Président a également été reçu par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève. En juillet 1996, le Secrétaire général des Nations Unies a invité une délégation internationale d'ATD quart monde afin de procéder à des consultations avec lui et du personnel représentant une douzaine d'organismes des Nations Unies sur les propositions pour la mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies

pour l'élimination de la pauvreté. Ces consultations à Genève, qui ont duré deux jours, figurent dans une vidéo intitulée "From Darkness to Light". En 1997, le Secrétaire général adjoint du Département des affaires économiques et sociales a reçu le Secrétaire général d'ATD quart monde pour discuter de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social. Depuis 1996, le Secrétaire général adjoint se joint chaque année, le 17 octobre, aux familles vivant dans la pauvreté et d'autres personnes de toutes les conditions sociales devant la Pierre commémorative en l'honneur des victimes de la pauvreté extrême située aux Nations Unies à New York.

En 1998, le Haut Commissaire aux droits de l'homme a reçu le Secrétaire exécutif d'ATD quart monde en vue de préparer la célébration du dixième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant. Chaque année, le Directeur général de la FAO envoie le Président d'ATD quart monde un message pour la célébration du 17 octobre. Le Directeur général de l'UNESCO a assisté à des célébrations du 17 octobre organisées par ATD quart monde à Paris. En 1998, il a reçu le Président d'ATD quart monde. En 1995-1998, des représentants d'ATD quart monde ont procédé à des consultations avec le Sous-Secrétaire général aux relations extérieures, le Directeur général de l'OIT et l'expert indépendant sur la pauvreté extrême et les droits de l'homme. En novembre 1997, le Fonds un pour cent pour le développement du Secrétariat a accordé 6 000 dollars à un projet d'ATD quart monde visant à construire une laverie communautaire à Apanto (Bolivie) qui met de l'eau à la disposition de ceux qui n'y avaient pas accès auparavant.

Préparation de documents à la demande du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou du Secrétariat des Nations Unies

a) Rapport final sur les droits de l'homme et la pauvreté extrême, soumis par le Rapporteur spécial (E/CN.4/Sub.2/1996/13). Lorsqu'il a pris la parole devant la Commission des droits de l'homme en 1987, le fondateur d'ATD quart monde a demandé la rédaction de ce rapport. Le Rapporteur spécial avait pour mandat de collaborer avec les populations vivant dans une pauvreté extrême, ce qu'il a fait grâce à une collaboration étroite avec ATD quart monde;

b) *Atteindre les plus pauvres*. Ce document, qui est le fruit d'une longue collaboration avec l'UNICEF a été initialement publié en français en 1996. En 1997-1998, ATD quart monde et l'UNICEF l'ont traduit et publié en anglais;

c) *Universal Declaration of Human Rights: 50 Years and Beyond* (novembre 1998). Le Président d'ATD quart monde a rédigé un chapitre de cette publication des Nations Unies.

Collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales

ATD quart monde continue de participer activement à la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO). En 1995-1998, ATD quart monde a présidé, à l'UNESCO, le groupe de travail des ONG sur la culture et le développement. En 1998, son représentant a été élu trésorier du Comité d'ONG pour le développement social. Il participe également au Comité d'organisations non gouvernementales auprès de l'UNICEF, au Comité d'ONG sur la jeunesse, et au Comité des droits de

l'homme des ONG. Des représentants d'ATD quart monde ont également été invités à prendre la parole lors de plusieurs conférences des ONG, notamment :

a) La Conférence DPI/ONG de 1998, au cours du dialogue sur les droits de l'homme des personnes âgées;

b) Une réunion de la Society for International Development sur la pauvreté extrême et les droits de l'homme, tenue en décembre 1998 au Siège des Nations Unies.

ATD quart monde a organisé, en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales, le Sommet des défenseurs des droits de l'homme (Paris, décembre 1998), pour célébrer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Autres activités

De nombreuses conférences et années internationales des Nations Unies font l'objet d'un rapport dans les divers bulletins d'ATD distribués dans différents pays (circulation : 400 000). Les questions relatives aux activités des Nations Unies dans le domaine de la pauvreté, notamment Action 21, Agenda pour la paix et la Déclaration et le Programme d'action pour le développement social, sont régulièrement intégrées dans les thèmes des cours et activités d'été sur les droits de l'homme d'ATD quart monde. De cette façon, des centaines de milliers de citoyens, dont des populations vivant dans une profonde pauvreté, se préparent à collaborer aux efforts déployés par les Nations Unies pour lutter contre la pauvreté et promouvoir la paix.

Publications

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, ATD quart monde a publié une série de sept articles, intitulés Extreme Poverty: The New Face of Apartheid. La *Letter to Friends Around the World (Lettre aux amis du monde entier)* est un bulletin trimestriel publié en anglais, espagnol et français et envoyé à des particuliers, des organisations, des universités et des fonctionnaires dans plus de 100 pays. A l'occasion de la Décennie mondiale pour le développement culturel, le groupe de travail UNESCO/ONG sur la culture et le développement, présidé par ATD quart monde, a publié, en collaboration avec l'UNESCO Culture, a Way to Fight Extreme Poverty.

11. ENSEMBLE LES ENFANTS PEUVENT FAIRE BOUGER LES CHOSES

(Statut consultatif spécial accordé en 1995)

Buts et objectifs

Ensemble les enfants peuvent faire bouger les choses réunit des enfants et des jeunes, âgés de 5 à 24 ans, venant de tous les milieux socio-culturels et de toutes les nations, en vue de créer un monde pacifique et juste. Ils oeuvrent ensemble afin de permettre à des enfants de nombreux pays de savoir qu'ils peuvent, eux aussi, participer, prendre des mesures pour favoriser le changement et avoir un impact sur le monde dans lequel ils vivent. L'organisation est gérée par des enfants et des jeunes. Les décisions sont prises par consensus et exécutées par des jeunes travaillant en coopération avec quelques adultes qui leur fournissent un appui. Les mesures sont prises par les jeunes.

Ensemble les enfants peuvent faire bouger les choses a organisé et gère un réseau international des droits des enfants pour les jeunes et a distribué des informations dans le monde entier sur la Convention relative aux droits de l'enfant. De 1995 à ce jour, l'organisation s'est continuellement attachée à informer les jeunes de leurs droits et à encourager les dirigeants adultes à ratifier et à mettre en oeuvre la Convention.

Depuis 1995, l'organisation entretient un réseau de correspondants et un réseau informatique qui publie des informations sur les violations des droits des enfants et aide les enfants et les jeunes à trouver les moyens de travailler ensemble pacifiquement pour s'entraider. En 1998, 1999 et 2000, les rapports sur les activités de l'organisation ont été envoyés à la Commission des droits de l'homme.

Ensemble les enfants peuvent faire bouger les choses travaille en collaboration avec d'autres organisations afin d'assurer que la paix et la justice pour les enfants - et les adultes - règnent dans tous les pays. De 1995 à 2000, des représentants de l'organisation ont travaillé avec l'UNESCO et les Comités d'ONG des Nations Unies chargés de la jeunesse, des stupéfiants, du désarmement et des droits de l'homme. Des représentants de l'organisation ont assisté aux réunions de la Troisième Commission et ont participé activement aux travaux concernant l'étude Graça Machel sur l'impact des conflits armés sur les enfants. Des représentants ont également travaillé avec le Comité d'organisations non gouvernementales auprès de l'UNICEF, jouant un rôle très actif dans les groupes de travail d'ONG sur les enfants dans les conflits armés, les droits des enfants, la fillette et l'éducation.

En 2000 et 2001, l'organisation s'efforce activement d'aider à fournir l'élément jeunesse au Comité préparatoire pour le suivi du dixième anniversaire du Sommet mondial pour les enfants, qui doit se tenir en 2001.

En 1996 et 1997, des représentants de l'organisation ont aidé à élaborer un résumé des lois internationales protégeant les enfants en situation de conflit armé.

Ensemble les enfants peuvent faire bouger les choses organise des congrès internationaux annuels sur les enfants, le plus souvent en collaboration avec

l'UNICEF. Des enfants et des jeunes délégués de chaque Mission auprès des Nations Unies sont invités à y participer. Les congrès ont traité de questions telles que les droits des enfants, les enfants s'entraidant dans le monde et l'éducation à la non-violence/paix.

Lors de la publication de l'étude Graça Machel sur l'impact des conflits armés sur les enfants, l'organisation a tenu un congrès de la jeunesse, auquel ont participé des enfants qui avaient été victimes de la guerre. Avec Graça Machel, ils ont exposé leur cas lors d'une séance publique tenue aux Nations Unies.

Ensemble les enfants peuvent faire bouger les choses a l'intention d'organiser un congrès international des enfants en 2000 et 2001 qui traitera de questions telles que les droits des enfants et d'autres questions dont s'occupent actuellement les Nations Unies.

12. ASSOCIATION OF ARAB-AMERICAN UNIVERSITY GRADUATES

(Statut consultatif spécial accordé en 1995)

L'Association of Arab-American University Graduates (AAUG) est une organisation sans but lucratif vouée à l'éducation et à la culture qui représente la large gamme de professionnels arabo-américains.

Grâce à ses publications et ses activités, AAUG a constamment été une voix pour la justice et la paix au Moyen-Orient.

AAUG publie trois périodiques : Arab Studies Quarterly est une publication vedette et le journal en anglais consacré exclusivement au monde arabe le plus largement distribué. AAUG Monitor, est une publication trimestrielle qui comprend des analyses et des observations sur les événements et les tendances actuelles. AAUG Newsletter appuie ses membres en leur fournissant une plate-forme pour les activités de l'Association et les vues de ses membres.

AAUG coordonne un programme d'encadrement visant à réunir des universitaires et des professionnels connus pour leur expérience dans divers domaines avec des étudiants et de jeunes professionnels.

AAUG organise une conférence nationale annuelle et de plus petits séminaires locaux sur le Moyen-Orient et les questions arabo-américaines. Elle organise également, en coopération avec des institutions universitaires locales, des conférences spéciales dans le monde arabe. Par le passé, elle a organisé des conférences conjointement avec Bir Zeit University, l'Université de Jordanie et, à l'été 2000, à Beyrouth, en collaboration avec le Centre for Arab Studies.

Participation aux conférences et/ou réunions des Nations Unies

En juillet 1997, 1998 et 1999, un représentant de l'AAUG a assisté à plusieurs réunions du Conseil économique et social.

Trois années de suite (1998, 1999, 2000), un représentant de l'AAUG a été membre du Comité de planification pour la Conférence annuelle DPI/ONG et un membre a présidé le Comité d'enregistrement en 2000. Un représentant de l'AAUG a été élu membre du Comité exécutif DPI/ONG.

En ce qui concerne la question de la Palestine, des représentants de l'AAUG ont assisté aux réunions pertinentes de la Deuxième Commission et du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le plus récemment le 17 octobre 2000.